

Ci-après dénommé « le Modèle »	Ci-après dénommé « le Photographe »
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Adresse :
.....	Email :
Email :	Téléphone :
Téléphone :	Site Web :

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1

Les présentes dispositions ont pour objet de définir les modalités et conditions générales pour l'autorisation et l'utilisation de prises de vues réalisées par le Photographe et mettant en scène le Modèle.

Article 2

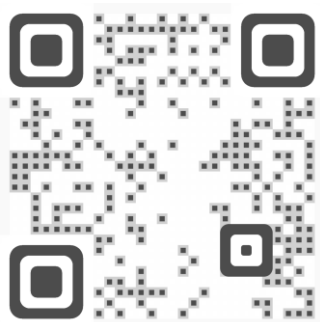
Le présent contrat ne constitue en aucun cas un contrat de travail entre le Photographe et le Modèle.

Article 3

Le Modèle reconnaît qu'il n'est lié en aucun cas à un contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Article 4

Le Modèle déclare poser librement et volontairement pour être photographié comme modèle :



- | | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Habillé | <input type="checkbox"/> Lingerie | <input type="checkbox"/> Maillot de bain |
| <input type="checkbox"/> Topless | <input type="checkbox"/> Nu | |

Article 5

Le Modèle autorise le photographe à réaliser des prises de vues le mettant en scène :

En date du :

A :

Le Modèle cède par le présent contrat au Photographe les droits qu'il détient sur son image pour la séance précisée.

Article 6

Le Modèle autorise l'utilisation de son image par le Photographe à des fins de communication et de promotion du Photographe. Ces images pourront être fixées, reproduites, communiquées par tout moyen technique, en partie ou en totalité sur tous supports présents ou à venir (papier, numérique, bois, plastique...) et intégrées à tout autre matériel (photographies, dessins, illustrations, peintures, vidéos...), concernant toutes publications à l'exception de celles qui porteraient atteinte à la réputation, à la vie privée ou à l'image du Modèle et du Photographe. Il en est de même pour les légendes et les commentaires accompagnant les images.

Article 7

Le Modèle marque expressément son accord sur les conditions financières suivantes, en cochant la case appropriée. Il est conscient que cet accord l'engage contractuellement au Code Civil.

Autorisation à titre gratuit

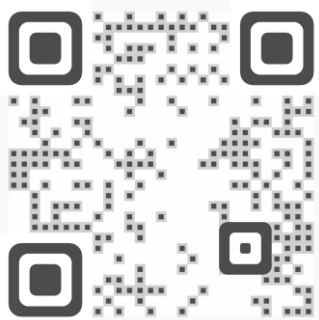
Le Modèle confirme que son autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie financière. Il manifeste ainsi son intérêt pour le travail du Photographe. Il ne pourra prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.

Autorisation contre tirage numérique des photographies

Le Modèle confirme que son autorisation est donnée moyennant l'engagement du Photographe de lui transmettre, dès qu'elles seront prêtes, et dans un délai maximum de 4 semaines, les photographies sur support numérique (clé USB, téléchargement WeTransfer ou DVD) pour un seul usage personnel. Le Modèle s'engage à ne pas les reproduire ou à les utiliser à des fins commerciales, n'étant pas lui-même l'auteur des images qui lui seront offertes. En revanche, il pourra les utiliser pour sa propre promotion ou communication.

Autorisation contre rémunération

Le Modèle confirme que son autorisation est donnée contre rémunération fixée de commun accord selon l'une **et/ou** l'autre des modalités suivantes :



- Rémunération fixe de euros, versée par le Photographe à la fin de la séance de prises de vues du Modèle indiquée dans ce document. Le document signé vaudra quittance.
- Rémunération proportionnelle aux bénéfices générés par l'utilisation des images : % des droits d'auteurs (prix de vente hors taxes moins frais de réalisation et de commercialisation) perçus par le Photographe pour chaque image, versée annuellement sur justificatifs.

Article 8

Le Photographe s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Modèle, ni d'utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Il tiendra à disposition du Modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Article 9

Le Photographe ne pourra être tenu responsable d'un manque d'information si le Modèle change de coordonnées et ne les communique pas au Photographe. Le cas échéant, le Photographe garderait les encours à disposition du Modèle.

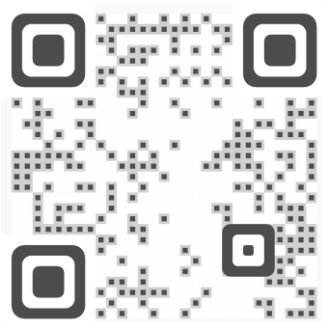
Article 10

Le présent contrat est valable, sans limite de territoire, pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction. Toutefois, si le Modèle décidait d'annuler cette autorisation, il pourrait le faire par lettre recommandée avec accusé de réception avant la fin de la période en cours, sachant que la diffusion de tout document déjà imprimé ou en cours d'impression ne pourra être arrêtée.

Article 11

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution des dispositions du présent contrat sera exclusivement portée devant les tribunaux compétents au choix du Photographe.

Fait en deux exemplaires originaux à, le / /



Signature du Modèle

Signature du Photographe